

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 10 janvier 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3867-2013 phase 2 – Énergir – *Suivi de la décision D-2018-080 sur les coûts marginaux en approvisionnement* / DÉPÔT DES COMMENTAIRES DU ROÉÉ
N/D : 1001-080-2

Chère consœur

Par la présente et conformément à la décision procédurale [D-2022-128](#) rendue le 17 novembre dernier par la Régie, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose ses commentaires relativement au suivi de la décision D-2018-080 sur les coûts marginaux en approvisionnement.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Me Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz
p.j. Commentaires du ROÉÉ

c.c. (courriel seulement)
M^{es} Hugo Sigouin-Plasse, Vincent Locas et Marie Lemay Lachance, Énergir
Dossiers réglementaires Énergir
Jean-Pierre Finet analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice du ROÉÉ